



Guide des filières post-bac

actenses

2011 /2012



Sommaire

I) Les filières courtes.....	- 3 -
BTS/BTSA : Brevet de Technicien Supérieur/Brevet de Technicien Supérieur Agricole.....	- 3 -
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie	- 3 -
II) Le système universitaire.....	- 5 -
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)	- 5 -
Licence /Master /Doctorat	- 5 -
Études médicales et pharmaceutiques	- 7 -
III) Les classes « prépa » et de remise à niveau.....	- 9 -
Les classes préparatoires ou CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)	- 9 -
Cycles préparatoires communs	- 9 -
Classes préparatoires aux études supérieures (CPES).....	- 9 -
IV) Les Grandes Ecoles.....	- 11 -
Ecoles de commerce, écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires, Institut d'Etudes Politiques, Ecoles Normales Supérieures... ..	- 11 -
V) Les Ecoles spécialisées	- 12 -
Écoles spécialisées.....	- 12 -
VI) L'apprentissage et l'alternance : un mode d'études très apprécié par les employeurs.....	- 13 -
<i>Vocabulaire</i>	- 13 -
<i>Fonctionnement</i>	- 13 -
<i>Les conditions pour être apprenti</i>	- 13 -
VII) Schéma récapitulatif des filières post bac (schéma non exhaustif).....	- 14 -



Présentation

L'objectif de ce guide est de vous présenter les différentes filières post-bac afin d'y voir plus clair et d'accompagner au mieux votre filleul(e) dans votre parrainage. Il n'est pas exhaustif et permet juste de compléter vos connaissances. Des sites spécialisés pourront également vous aider dans vos démarches avec vos filleuls, comme le site de l'Étudiant (<http://www.letudiant.fr/>) et le site de l'ONISEP (<http://www.onisep.fr/>).

1) Les filières courtes

BTS/BTSA : Brevet de Technicien Supérieur/Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Le BTS et le BTSA sont des diplômes qui se réalisent en 2 ans avec une centaine de spécialités possibles. Ce sont des filières dont l'objectif est sur la mise en pratique avec des stages prévus tout au long de la formation. L'enseignement théorique est dispensé en classe d'une trentaine d'élèves et le mode de formation reste similaire à celui du lycée avec un contrôle continu et un suivi régulier des professeurs. Le BTS s'effectue dans un lycée public ou privé.

Il existe 4 grands domaines : industriel, tertiaire, santé/paramédicale, arts appliqués.

Débouchés : Il permet l'entrée dans la vie active rapide mais ce diplôme peut également permettre à l'étudiant de poursuivre ses études, notamment en licence professionnelle.

Les fiches de tous les BTS : <http://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/les-bts-en-fiches.html>

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

Le DUT comprend de nombreuses spécialités dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Le DUT est un diplôme qui se réalise en deux ans, soit 4 semestres. L'étudiant doit choisir une majeure et trois modules complémentaires. A la différence du BTS et bien que le DUT soit plus encadré qu'un cursus universitaire, les étudiants assistent à des cours magistraux mais ont également des séances de travail en petits groupes. Le contrôle est continu. Il est possible comme pour les BTS de réaliser ce diplôme en apprentissage. Bien qu'il soit difficile de trouver une entreprise, cette voie offre une meilleure insertion professionnelle.

La plupart des étudiants en DUT sont des élèves ayant eu un bac général, cependant il est possible de réaliser ce diplôme suite à un bac technologique. L'admission est sélective et se fait sur dossier (notes de 1^{ère} et de terminale) et entretien. Il peut également y avoir des épreuves écrites.

Débouchés : à la suite de ce diplôme, deux options sont possibles : intégrer la vie active ou poursuivre son cursus, en licence professionnelle ou en licence généraliste (avec un très bon dossier), en école de commerce/gestion, en école d'ingénieur. Cette liste n'est pas exhaustive et dépend également de la spécialité choisie du DUT. Actuellement, 8 diplômés sur 10 poursuivent leurs études.



Ce diplôme représentant l'acquisition de 120 crédits ECTS (European Credits Transfer System). Ce système permet la poursuite de ses études en Europe.

Les fiches de tous les DUT : <http://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/la-liste-de-tous-les-dut-en-fiches-13370.html>

Différences entre le BTS et le DUT

Le BTS est plus cadré que le DUT qui vous met un pied dans l'université.

D'une manière générale, le BTS s'adresse aux bacs technologiques et bacs généraux. Le DUT s'adresse plutôt aux bacs généraux. Depuis 2008, les bacheliers titulaires d'un bac technologique avec une mention bien ou très bien peuvent intégrer d'office un DUT en continuité avec leur spécialité de bac.

Par ailleurs, au niveau du contenu, le DUT est plus théorique que le BTS, et prépare mieux à la poursuite d'études dans le cycle universitaire que le BTS.

- ✿ L'idéal pour bien faire son choix entre un BTS et un DUT reste de se déplacer aux journées portes ouvertes des établissements qui ont souvent lieu dans vers janvier/février. Ces journées sont l'occasion de rencontrer non seulement les professeurs mais également les étudiants en cours de diplômes. Vous trouverez les dates de journée portes ouvertes sur le site de l'établissement qui vous intéresse.

II) Le système universitaire

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)

Ce diplôme est le premier diplôme à être délivré par l'Université, depuis la Réforme LMD (Licence-Master-Doctorat). Il est à rapprocher des filières courtes que sont le BTS et le DUT. Il se réalise en 2 ans, sous 4 semestres et représente 120 crédits ECTS. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, cours pratiques et travaux dirigés à l'Université. Trois semestres d'apprentissage et un semestre de stage sont prévus. Le contrôle est continu.

Différents domaines existent comme celui de l'environnement ou des métiers de la santé.

Les élèves doivent avoir un bac général ou technologique. La sélection se fait sur dossier (notes de 1^{ère} et de terminale) et un entretien de motivation. Certains ne sont accessibles qu'après un BTS, DUT ou une licence 2^{ème} année.

Débouchés : il permet l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études universitaires.

Licence /Master /Doctorat

Le système universitaire français a connu de profonds changements depuis 2002 afin de s'adapter au mieux au système européen et ainsi encourager la mobilité des étudiants entre universités européennes. Le DEUG, diplôme obtenu en 2 ans et la maîtrise obtenue en 4 ans ont ainsi disparu. Les 3 diplômes universitaires sont désormais :

- ✓ **La Licence (bac+3)** : obtenue au bout de trois années de formation (L1, L2, L3), elle propose de nombreuses spécialités (droit, langues, histoires, chimie, économie...). Son contenu est enseigné sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Ce n'est pas une formation qui donne accès à un métier précis à la sortie. La licence, quelque soit sa spécialité, donne accès à un certain nombre de concours permettant à l'entrée d'école (commerce, communication, ingénieur, IEP...) et ouvre la voie aux masters. L'étudiant qui s'engage dans une licence s'oriente vers des études plutôt longues et théoriques.

La seule exigence pour entrer dans ces licences est d'avoir le baccalauréat. Il n'y a pas de sélection à l'entrée, la sélection est très rude cependant dès la première année. Le niveau est exigeant et la masse de travail est beaucoup plus importante qu'en BTS ou DUT. Lorsque les filières sont très demandées ou lorsque la licence présente un double cursus (droit/anglais, droit /histoire de l'art...), il peut y avoir des tests écrits.

Liste des différentes licences existantes : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Filieres-d-etudes/Licences-generales-mode-d-emploi>

- ✿ Actuellement la licence professionnelle est de plus en plus prisée car elle permet une meilleure professionnalisation et une insertion plus rapide sur le monde du travail. Elle s'intègre à la suite de l'obtention d'un BTS /DUT/DEUST/Licence 2^{ème} année. Elle permet de se spécialiser tout en acquérant une expérience professionnelle. L'admission se fait sur dossier et sur

entretien de motivation. Elle se réalise en IUT ou en université. Elle peut se réaliser en un an à l'université ou en deux ans en alternance ou l'étudiant est à moitié en entreprise, à moitié à l'université. Elle permet de se lancer directement sur le marché du travail ou de poursuivre ses études.

Réforme des licences dès la rentrée 2012 :

Dans le cadre du Plan « Réussite en licence », une réforme concernant ce diplôme sera mise en œuvre dès la rentrée 2012, pour faire de la licence « tremplin pour l'emploi ou les études complémentaires ».

La licence poursuivra sur trois ans les objectifs suivants:

-**une première année "jouera le rôle de portail"**, permettant à l'étudiant de renforcer sa culture générale, de mûrir son orientation et d'accéder à des parcours de soutien en cas de difficultés ;

-**une deuxième année, "placée sous le signe de la professionnalisation"**, rythmée par des enseignements académiques et un semestre de professionnalisation, éventuellement clos par un stage en entreprise ;

-**une troisième année de spécialisation**, de renforcement disciplinaire, au cours de laquelle l'étudiant pourra choisir soit de poursuivre ses études, soit d'intégrer le monde du travail.

Les passerelles entre formations post baccalauréat seront renforcées (notamment après un BTS ou un DUT). Par ailleurs, **un travail d'élaboration de référentiels de formation sera généralisé**, car "trop rares sont encore ceux qui connaissent les compétences et les connaissances que l'on peut attendre d'un diplômé de licence".

Source : portail du gouvernement : <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/la-nouvelle-licence-verra-le-jour-a-la-rentree-2012>

- ✓ Le Master (bac+5): se réalise en deux ans (M1, M2) à la suite d'une licence. L'entrée en Master se fait sur dossier. Il existe deux types de master : le Master Recherche, qui correspond à l'ancien DEA et le Master Professionnel, qui correspond à l'ancien DESS.

Le Master Recherche est comme son nom l'indique, axé sur la recherche et la poursuite d'études dans le domaine universitaire. Le Master Professionnel permet en principe de s'insérer dans la vie professionnelle. En Master Pro, le compte rendu de stage constitue un des pans importants de la note, tandis qu'en Master Recherche, c'est le mémoire.

- ✓ Le Doctorat (bac+8) : Le doctorat se réalise après l'obtention d'un Master et a pour objectif de travailler dans la recherche, qu'elle soit en université ou en entreprise. Ce sont minimum 3 années d'études exigeantes dont l'objectif et de soutenir une thèse sur une problématique d'études. Les cours sont peu nombreux et c'est à l'étudiant d'être proactif pour assister à des séminaires d'études et des conférences.

Études médicales et pharmaceutiques

Depuis la réforme de 2010, les études de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou de sage-femme débutent toute par une année commune d'études, aussi appelée Première Année des Etudes de Santé (PAES) pour préparer le concours d'admission en 2e année. Une fois cette étape franchie, les études se poursuivent et peuvent durer de 4 ans à 13 ans...Ces études sont exigeantes et associent la théorie à la pratique.

Ces études sont accessibles aux bacheliers de série S. Les bacheliers des séries ST2S tentent leurs chances mais très peu réussissent car ils sont moins bien préparés que ceux sortant de la série S. La série ST2S est plus adaptée pour la poursuite d'un BTS ou d'un DUT et pour les écoles spécialisées des secteurs social et paramédical.

La première année désormais commune aux 4 filières se réalise en deux semestres, alliant sciences fondamentales (chimie, biologie, physique...) et sciences médicales (anatomie, physiologie...). Le 1^{er} semestre est commun aux quatre filières. Il sera possible de se réorienter dès la fin du 1^{er} semestre en 2012/2013. Dès le second semestre, il faut choisir la filière que l'on souhaite suivre : médecine, sage-femme, odontologie, pharmacie. Au second semestre, les Unités d'Enseignement (UE) communes concernent 2/3 du temps alors que les UE spécifiques concernent 1/3 de leur temps. Cette réforme s'est réalisée afin d'éviter les choix par défaut et prévenir l'échec des étudiants qui s'élève à 85% en 1^{ère} année. C'est un concours où le nombre de places est déterminé par le numerus clausus qui prend en compte les besoins régionaux. Le numerus clausus de la filière médicale est décidé annuellement et sert de bases de calcul pour les autres filières.

✿ Trois cas de figures sont possibles en fin de 1^{ère} année :

- vous êtes reçu, c'est-à-dire que votre classement vous permet d'être dans le numerus clausus.
- vous êtes reçu-collé : vous avez obtenu la moyenne, mais vous n'êtes pas dans le numerus clausus, vous êtes autorisé à redoubler. Vous pouvez également vous orienter dans une filière paramédicale : psychologue, kinésithérapeute, podologue, orthoprothésiste.
- vous n'avez pas obtenu la moyenne, dans ce cas vous devez vous réorienter car vous n'êtes pas autorisé à redoubler.

La filière médecine :

La deuxième année du premier cycle se constitue de cours théoriques, d'enseignement dirigé et de travaux pratiques. Cette deuxième année constitue le 1^{er} cycle des études de médecine.

Le deuxième cycle se réalise pendant les quatre années suivantes, qui alternent cours et stages rémunérés. La sixième année s'achève sur les ECN (Epreuves Classantes Nationales) où l'étudiant devient interne et en fonction de son rang choisit son lieu de formation et sa spécialité parmi les 11 proposées.

Le troisième cycle dure de 3 à 5 ans et se fait en internat qui aboutit sur le Diplôme d'Etudes Spécialisées, c'est en principe la dernière étape qui conduit à la qualification. Il existe des diplômes d'études complémentaires selon la volonté de chacun de poursuivre sa formation. Pour certaines spécialités, il est nécessaire de réaliser ces études complémentaires : clinicat universitaire (2 à 4 ans) ou assistanat de spécialité (1 an ou plus).

La filière odontologie :

Elle se compose de 3 cycles, sur 6 à 9 années d'études. Elle allie cours théoriques et stages pratiques.

La filière pharmacie :

Egalement composée de 3 cycles, sur 6 à 9 années d'études selon le cycle choisi. Ces études débouchent soit sur le travail en officine, en hôpital, en industrie, sur de la recherche/enseignement.

La filière sage femme :

Formation en deux cycles, réalisée sur 5 années d'études. Etudes théoriques et stages s'alternent.

III) Les classes « prépa » et de remise à niveau

Les classes préparatoires ou CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)

Système unique au monde, les classes préparatoires sont des formations préparatoires à des concours d'entrée en grandes écoles. Réparties en 3 filières (littéraires, économiques, scientifiques), les classes prépa proposent un programme pluridisciplinaire. Ce sont des classes où le travail est intensif pendant les deux années. Les enseignements sont dispensés par classe de 30 environ et le contrôle est continu. L'admission est ouverte aux baccalauréats généraux et dans certains cas technologiques. L'admission se fait sur dossier.

- ✓ Les prépas économiques et commerciales : il faut s'intéresser à l'actualité, à l'économie, disposer d'une bonne culture générale, être à l'aise en maths comme en français et en anglais.
- ✓ Les prépas littéraires et artistiques : littérature, histoire, philosophie, langues, art sont les matières de prédilection de ces prépas... Elles sont ouvertes aux bacheliers L, ES, S ou STI.
- ✓ Les prépas scientifiques : réservées aux bacheliers d'un bon niveau dans les matières scientifiques : maths, physique, biologie, chimie ou sciences de l'ingénieur, selon la voie choisie. Les lettres et les langues ne sont pas des disciplines délaissées pour autant puisque ces matières sont également présentes aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs.

Débouchés : Soit l'étudiant réussit le concours dans une des écoles de son choix et intègre donc cette école, soit il ne l'a pas et peut le repasser l'année suivante ou bien s'orienter vers une L3.

Cycles préparatoires communs

Ces cycles préparatoires communs aux écoles d'ingénieurs se font en 2 ans et sont entre la prépa intégrée des écoles d'ingénieurs en 5 ans et les classes prépa. Ces cycles ne mènent qu'à une seule école, contrairement aux classes prépa qui permettent de présenter le concours pour plusieurs écoles.

Les étudiants suivent deux années de formation scientifique et de culture générale en petits groupes. L'évaluation se fait de manière régulière.

L'admission se fait sur dossier. Les bacheliers des séries S, STI, et éventuellement STL peuvent postuler.

Débouchés : l'école à laquelle la prépa est « intégrée ».

Classes préparatoires aux études supérieures (CPES)

Ce sont des classes réservées aux élèves ayant un bon dossier issus d'un milieu modeste ou habitant en zone sensible. L'objectif est d'intégrer une classe prépa ou une école d'ingénieur, de commerce ou même une école militaire, des Ecoles Normales Supérieures. Elle peut être réalisée en 1 ou 2 ans.



Huit lycées (lycées Henri IV à Paris, Camille Jullian à Bordeaux, et 6 CPES en lycées militaires) proposent des CPES en 1 an et préparent à l'entrée en classe prépa « classiques ».

Les CPES en 2 ans sont proposées pour des enseignements scientifiques, dans deux lycées : le lycée Feyder d'Épinay-sur-Seine (où actenses parraine une classe) et le CPES du lycée Jean Moulin à Torcy. Deux années de classe prépa sont réalisées au sein du lycée. Au bout de ces deux ans, l'admission en école se fait sur dossier et entretien dans les écoles partenaires.

Des CPES peuvent être créées chaque année, donc n'hésitez pas à vous renseigner dans les lycées qui sont proches de chez vous !

IV) Les Grandes Ecoles

Ecoles de commerce, écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires, Institut d'Etudes Politiques, Ecoles Normales Supérieures...

Ces écoles peuvent concerner différents domaines : commerce, ingénieur, vétérinaires, IEP, les Ecoles Normales Supérieures. Ces écoles effectuent une sélection dès l'entrée, où le niveau requis peut aller du bac (avec un concours spécifique) au bac +4. Ces écoles se font en 3 ans après une prépa ou 5 ans après le bac. La majorité de ces écoles se font en contrôle continu et examen final ou la présentation d'un rapport de stage et /ou d'un mémoire à la sortie qui permet l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat.

La majorité recrute après un concours préparé lors de deux années en classe prépa.

Cependant, il existe d'autres moyens d'intégrer ces écoles, notamment après un BTS, un DUT ou une licence grâce aux admissions dites parallèles. Ces admissions se font suite à des concours où diverses épreuves écrites et orales se succèdent. Elles sont différentes en fonction des écoles présentées et des formations desquelles les étudiants sont issus.

Les frais de scolarité sont souvent très élevés. Cependant comme elles sont reconnues par le marché de l'emploi, les banques concèdent plus facilement des prêts que pour des formations universitaires par exemple, considérées comme moins professionnalisantes.

Débouchés : la plupart des étudiants cherchent un emploi une fois leur diplôme obtenu, certains poursuivent en doctorat. L'insertion professionnelle à la suite de ces écoles est très élevée (83% des étudiants trouvent un emploi moins de 2 mois après la sortie de l'école).



V) Les Ecoles spécialisées

Écoles spécialisées

Elles s'intègrent souvent lorsque le projet professionnel est défini car les équivalences sont compliquées à obtenir si on souhaite se réorienter.

Ces écoles sont accessibles après un concours : école d'infirmiers ou de psychomotriciens, écoles d'art, d'audiovisuel, de communication, écoles sociales ou écoles paramédicales.

Le coût de ces écoles est souvent élevé et il est important de bien vérifier que le diplôme délivré soit reconnu au niveau national pour éviter de se retrouver avec un diplôme « sans valeur ». Ces écoles sont nombreuses et de qualité souvent très inégales.

VI) L'apprentissage et l'alternance : un mode d'études très apprécié par les employeurs

Vocabulaire

Avant toute chose, l'alternance et l'apprentissage sont synonymes. En revanche, avoir un contrat d'apprentissage /un contrat de professionnalisation/contrat d'alternance se révèle être très différent de faire ses études avec des stages en alternance. En effet, être en contrat d'apprentissage signifie que l'on a le statut d'apprenti et que l'entreprise paie les frais de scolarité de l'étudiant. Faire des stages en alternance, signifie que l'on conserve le statut d'étudiant, que l'on est stagiaire au sein de l'entreprise pendant la période du stage et que les frais de scolarité sont à la charge de l'étudiant. Nous parlerons ici de l'apprentissage et de l'alternance, lorsque le jeune est sous contrat, qu'il acquiert le statut d'apprenti et ne possède plus par conséquent celui d'étudiant.

Fonctionnement

Certains élèves commencent dès la fin du collège un cycle de formation en apprentissage. L'élève bénéficie de cours théoriques et se trouve également en entreprise où il met en œuvre ce qu'il a appris à l'école. A l'origine, réservé pour des formations courtes comme le CAP, ce mode d'études a fait ses preuves et s'étend désormais aux filières universitaires et aux grandes écoles. Un des avantages majeur de l'apprentissage est d'une part, d'acquérir de l'expérience et d'être opérationnel à la fin de son apprentissage et d'autre part d'être rémunéré tout au long de ses études.



Deux points sont cependant à soulever :

- d'une part, bien que l'apprentissage soit très encouragé et permette une bonne insertion professionnelle, les jeunes sont plus nombreux à rechercher une entreprise que les entreprises à offrir des contrats d'apprentissage. Elles restent encore frileuses à prendre un apprenti par manque de moyen humain souvent. En effet, un apprenti doit avoir un maître d'apprentissage, c'est-à-dire une personne qui s'occupe de sa formation, chargé de le suivre et de l'évaluer. Si à la date butoir fixé par l'établissement, l'étudiant n'a pas trouvé d'entreprise, il devra payer les frais de scolarité ce qui peut être un frein important à la poursuite du diplôme.

-d'autre part, ce mode de formation est très exigeant puisqu'il faut gérer son travail en entreprise, ses cours et ses examens de front. La rigueur est donc de mise.

Les conditions pour être apprenti

Le jeune doit avoir entre 16 et 26 ans maximum, l'année où le contrat d'apprentissage est signé. La durée du contrat dépend du diplôme préparé et peut donc varier de 1 à 3 ans.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail, l'apprenti a donc une période d'essai de 2 mois pendant laquelle le contrat peut être rompu.



Le salaire dépend de l'âge et de l'année d'expérience. A partir de 18 ans, en première année d'apprentissage, l'étudiant touchera environ 40% du SMIC. A partir de 21 ans, et s'il est en troisième année d'apprentissage, il pourra toucher jusqu'à 78% du SMIC.

Les droits de l'apprenti sont les mêmes que celui du travailleur : congés payés, protection maladie, retraite, assedic... Il est donc soumis aux mêmes obligations comme celle de respecter le règlement intérieur de l'entreprise. Par ailleurs, une des conditions sine qua non pour que le contrat ne soit pas rompu est que l'étudiant suive ses cours avec régularité.

Afin d'encourager l'apprentissage, le statut d'apprenti a été rapproché de celui de l'étudiant. Ainsi à partir de la rentrée 2011, l'apprenti bénéficiera-t-il d'une carte nationale d'apprenti qui lui donnera droit aux services des Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et sociales) et d'accéder ainsi aux mêmes services que les étudiants.

- ✿ L'apprentissage reste un moyen sûr et efficace d'optimiser son insertion professionnelle. Cependant, la recherche d'entreprise est à faire au moins 6 mois à l'avance et n'est pas à sous-estimer. La recherche n'est donc pas à entreprendre au mois de juin ou pendant l'été, elle doit se faire dès mars/avril pour mettre toutes les chances de son côté !

VII) Schéma récapitulatif des filières post bac (schéma non exhaustif)

